

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012  
Norme NF X 46-020

5 COUR DU SOLEIL

77430 CHAMPAGNE SUR SEINE

**PHOTO NON DISPONIBLE**

## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	5 COUR DU SOLEIL 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	313LAU0202	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	22/10/2018	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Gaetan BEDEL	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	CPDI3869	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	22/04/2016	N° de contrat d'assurance :	10063271004
Organisme certificateur	I.CERT PARC EDONIA - BAT G - RUE DE LA TERRE VICTORIA - 35760 SAINT GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2018

## B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

**FAIT LE 02/11/2018**

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Gaetan BEDEL**



**Rapport N° : 313LAU0202 22/10/2018**

Version : 02/11/2018

## C\ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	2
C \ SOMMAIRE .....	3
D \ CONCLUSIONS .....	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE .....	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	15
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	17
ATTESTATION(S).....	19
CERTIFICAT DE COMPETENCES .....	20

## D \ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

### Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

### Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

## E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

<b>NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR</b>		<b>BON DE TRAVAUX N° 2018-20384</b>	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE DE NEMOURS 5 Square Beauregard 77140 NEMOURS Tél : 01.64.28.41.57 Fax : 01.64.28.42.02 Siret : 27779001900015		EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY	
Réf. fournisseur	F / 5149	Téléphone 0321734144	
Marché n°	2017 4476 1	<b>ÉMETTEUR</b> BENALI CHRISTOPHE	
Provenance	NEMOURS		
Objet	DIVERS		
<b>SERVICE</b>	NEMOURS Techniciens		
Programme	313 CHAMPAGNE SUR SEINE - PARC DES CHAILLOTS		
Tranche	2 Ensemble J000 Escaller AU	Étage	02 Logement 794 Module 313LAU0202
<b>M BOLEMBA EKAMBA</b>		Retrait des clés	CHEZ LE GARDIEN
5 COUR DU SOLEIL 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE		Tél. professionnel	0240410000
		Tél. personnel	0174805157

ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM149	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX	2,00	5,00	10,00
AM173	D'ENTRETIEN OU REPARATIONS URGENTS ENTRE ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE * A 10 PRELEVEMENTS ISSUS PEINTURE SECUR ET DEGAGEMENT // LOCAITAIRE LOGNABLE AU 08 45 60 57 13	2,00	48,00	96,00
<b>TOTAL H.T. ACTUALISE</b>				
<b>RABAIS</b>				
TVA 20,00 %				21,20

CODES AGEN BUDGETAIRE		CODER STRUCTURE ET SCHEMA : TECHNI		LIBELLE DU POSTE BUDGETAIRE		MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES				
1 HONAMIA	A760	NEM	SN	HONORAIRES DIAG AMIANTE		127,20

CODE BUDGET	REFERENCES PATRIMOINE	REFERENCES OCCUPANT	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	313 2 J000 AU 313LAU0202	L9914562 BOLEMBA EKAMBA	127,20

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2018-20384

ORIGINAL A CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

**ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:**

Rapport N° : 313LAU0202 22/10/2018

Version : 02/11/2018

## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

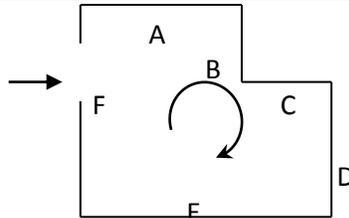
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

## H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
WC			OUI	CONCERNEE
Cellier 1			OUI	CONCERNEE
Chambre 3			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Salle de bains			OUI	CONCERNEE
Escalier			OUI	CONCERNEE
Entrée			OUI	CONCERNEE
Séjour			OUI	CONCERNEE
Cellier 2			OUI	CONCERNEE
Chambre 2			OUI	CONCERNEE
Palier			OUI	CONCERNEE
Escalier			OUI	CONCERNEE
Chambre 1			OUI	CONCERNEE

### DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
WC									
Cellier 1									
Chambre 3									
Cuisine									
Salle de bains									
Escalier	Plaque de plâtre					Enduit			
Entrée	Plaque de plâtre	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)							
Séjour	Plaque de plâtre	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)				Enduit			
Cellier 2									
Chambre 2									
Palier	Plaque de plâtre					Enduit			

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Escalier	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Plaque de plâtre				Enduit			
Chambre 1									

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP : Jugement Personnel, ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Séjour		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Escalier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Escalier		Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Escalier		Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée		Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO
Palier		Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur G	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur H	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Escalier		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Escalier		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Escalier		Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	313LAU0202P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Escalier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Escalier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Escalier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Escalier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur G	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur H	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Palier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Palier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Palier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Palier		Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	313LAU0202P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

JP : Jugement Personnel, ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage





## ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 313LAU0202P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	313LAU0202 22/10/2018		Séjour
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	22/10/2018	BEDEL Gaetan
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur F		Amiante non détecté	

### EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 313LAU0202P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	313LAU0202 22/10/2018		Escalier
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	22/10/2018	BEDEL Gaetan
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Amiante non détecté	

### EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 313LAU0202P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	313LAU0202 22/10/2018	Escalier	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	22/10/2018	BEDEL Gaetan
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tel : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

### RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-112409 EN DATE DU 31/10/2018 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.  
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENCE EHI IDF (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Ref. Commande ITGA : IT0718-112409 Ref. Commande Client : 313LAU0202-01
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 29/10/2018

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
  - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
    - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
    - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La méthode de préparation couplée à la technique analytique employée permet de garantir une limite de détection de 0.1 % massique en fibres d'amiantes optiquement observable (fibres présentant un diamètre supérieur à 0.2 µm) avec une probabilité de 95 % dans chaque prise d'essai analysée.

- ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
  - La méthode de préparation couplée à la technique analytique employée permet de garantir une limite de détection de 0.1 % massique en fibres d'amiantes avec une probabilité de 95 % dans chaque prise d'essai analysée.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Ref dossier client : 313LAU0202-01 - 5 COUR DU SOLEIL 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE				Ref échantillon ITGA : IT071810-61619
Ref échantillon client : 313LAU0202P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Séjour Mur F Enduit Peinture				Description ITGA : Enduit gris en vrac / Peinture
Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META (1)	1	31/10/2018	Amiante non détecté / - (la prise d'essai analysée peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiantes)
Ref dossier client : 313LAU0202-01 - 5 COUR DU SOLEIL 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE				Ref échantillon ITGA : IT071810-61620
Ref échantillon client : 313LAU0202P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Escalier Mur A Enduit Peinture plâtre de plâtre				Description ITGA : Enduit gris en vrac / Peintures multiples
Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	META (1)	1	31/10/2018	Amiante non détecté / - (la prise d'essai analysée peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiantes)

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 05

Page 1/2

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-112409 EN DATE DU 31/10/2018**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 313LAU0202-01 - 5 COUR DU SOLEIL 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE		Réf échantillon ITGA : IT071810-61621		
Réf échantillon client : 313LAU0202P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Escalier Plafond Enduit Peinture béton		Description ITGA : Enduit gris en vrac / Peintures multiples		
Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	META (1)	1	31/10/2018	Amiante non détecté / - <small>(la prise d'essai analysée peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante)</small>

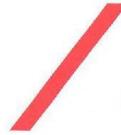
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 05

Page 2/2

ATTESTATION(S)



réinventons / notre métier



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD atteste que :

EXPERT HABITAT ET INDUSTRIE INGENIERIE  
21 ROUTE D'ALBERT  
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10063271004 ayant pris effet le 01/03/2018.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES MISSIONS REALISEES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE, TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS :

- ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
- DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE
- DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIMITIVES
- CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
- CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
- REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION
- REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES
- DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
- CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
- DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
- RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION
- ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
- ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS)
- INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)
- MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
- CALCULS DES MILLIEMES - TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.
- ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
- ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM)
- DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
- DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.
- ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.
- ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.
- DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF
- ETAT DES LIEUX LOCATIFS
- DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE
- CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION
- DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO
- INFILTROMETRIE- MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES
- THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
- DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.
- DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
- DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
- DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230 2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
- DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.
- DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
- EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
- ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5 000 000 € par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 01/03/2018 au 01/01/2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère. Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code. L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constitué de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation. A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 01/01/2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 15/02/2018 - Pour la Compagnie,

VD ASSOCIES  
81, Bd Pierre Premier  
33110 LE BOUSCAT  
RCS 794 672 238 ORIAS : 13010220  
Tél. : 05 56 30 95 75

PEFC 10-31-1483 / Contrôle PEFC  
UNE RECHAUFFE 22 20105 561

## CERTIFICAT DE COMPETENCES



### Certificat de compétences Diagnosticneur Immobilier



N° CPDI 3869

Version 01

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :  
**Monsieur Gaëtan BEDEL**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante **Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis**  
Date d'effet : 22/04/2016, date d'expiration : 21/04/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 23/05/2016

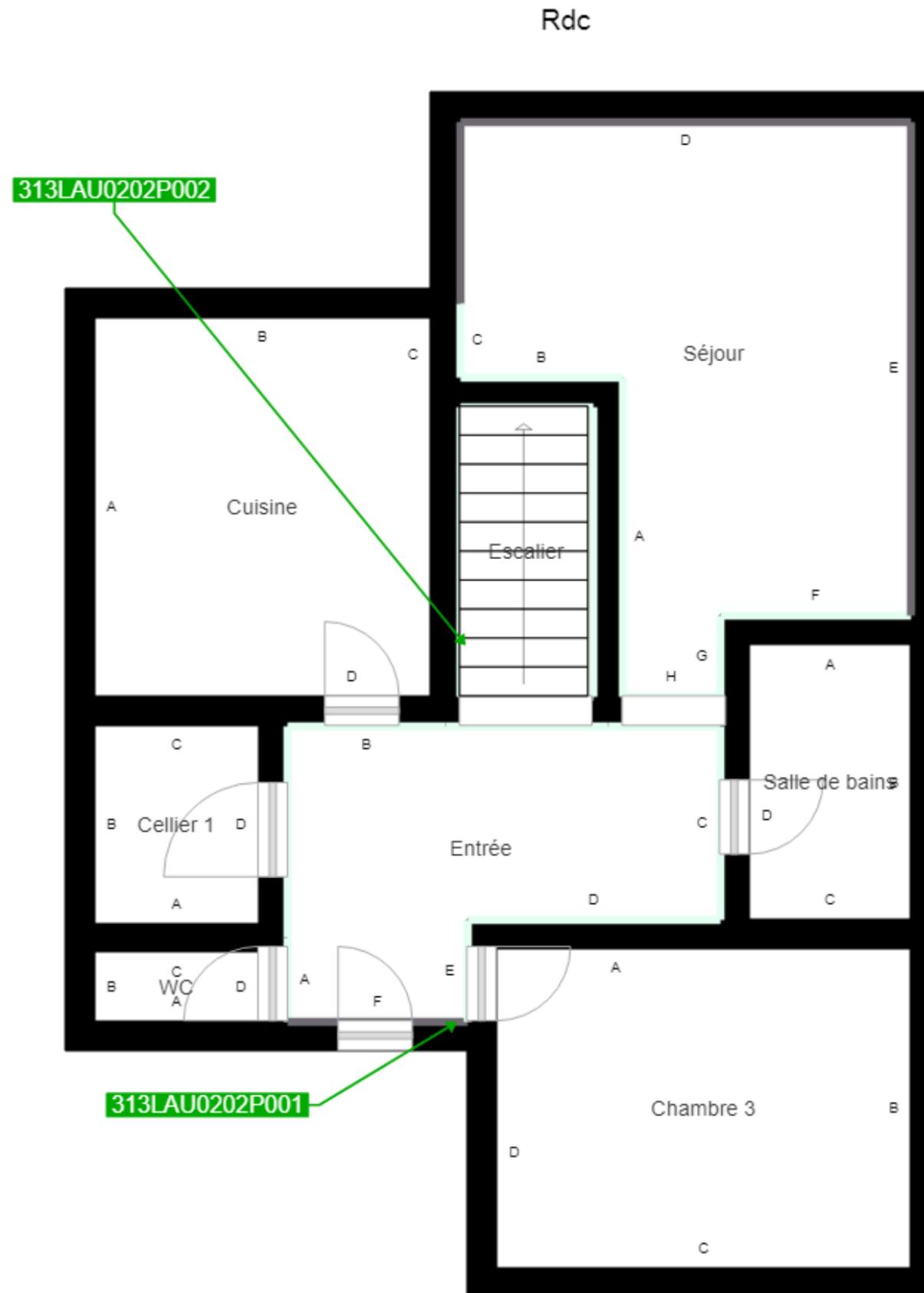
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 09/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 11/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011.

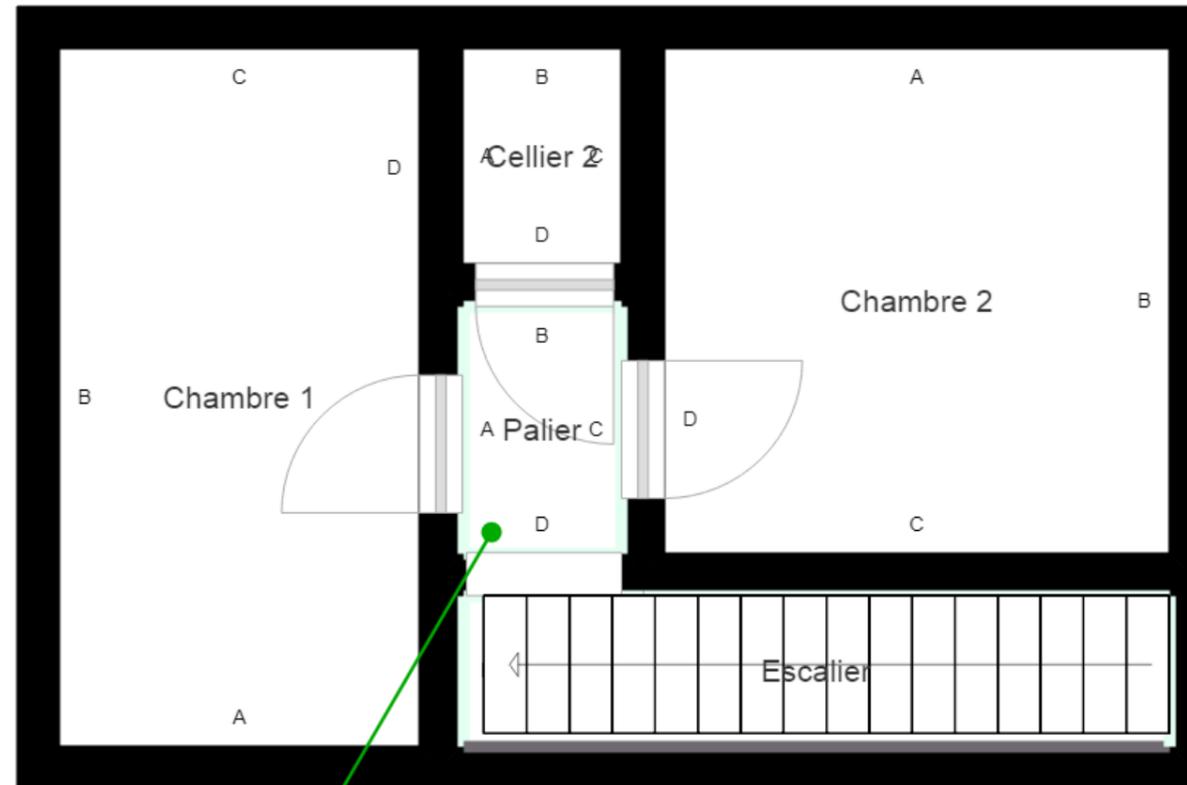
**I.Cert**  
Institut de Certification  
Certification de personnes  
Diagnosticneur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

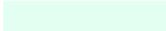
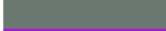
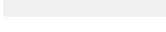


CPDI FR11 rév 10





313LAU0202P003

	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés
- /// Sol amianté
- /// Plafond amianté
- /// Sol et Plafond amiantés